

Le coût total de la rénovation des Halles a augmenté de 359 % en dix ans

Le projet de rénovation des Halles a initialement été sous-estimé (ou volontairement minoré ?) par les architectes en charge de sa réalisation. La Mairie de Paris a-t-elle été trompée ou a-t-elle fermé les yeux ?

Une des forces de l'association Accomplir (Paris 1^{er}) est d'avoir de bonnes archives, en particulier sur le chantier de rénovation des Halles, qui est en cours d'achèvement. Dans le document diffusé au mois de juillet, la Mairie de Paris reconnaît que le coût du bâtiment phare du projet baptisé la Canopée, immense structure métallique qui couvre l'accès au Forum et au pôle d'échanges des transports, est passé de 176 millions d'euros en 2010 à 238 millions d'euros aujourd'hui, soit une augmentation de plus de 35 %. Or, l'équipe municipale qui a succédé à Bertrand Delanoë oublie de rappeler qu'en 2007, lors du concours d'architecture, ce coût ne devait être que de 120 millions d'euros. Le passage à 238 millions d'euros représente une augmentation de 98 % : le budget a quasiment doublé.

200 millions en 2004

De même, la Ville indique que le coût global du projet (incluant le nouveau bâtiment, la rénovation des jardins, la réfection des voiries souterraines et de surface, l'agrandissement de la gare souterraine du RER) est passé de 802 M en 2010 à 918 M en 2014, soit une augmentation relativement raisonnable de 14 %. Elle oublie de rappeler que ce même projet, lorsqu'il a été choisi par le Conseil de Paris en 2004, était censé ne coûter que 200 millions d'euros. Le passage à 918 millions d'euros représente cette fois une augmentation de 359 %.

Dans *Le Parisien* du 15 octobre, Julien Bargeton, adjoint PS de la Mairie de Paris, chargé des finances, se refuse pourtant à parler de « dérapage financier » : « L'augmentation du budget tient à plein de choses : la voirie polluée au plomb qu'on ne nous avait pas indiquée, l'amiante... ». Certes, il n'est pas toujours facile de détecter l'amiante ou le plomb avant de commencer la démolition et la réglementation est devenue de plus en plus contraignante, ce qui



La Canopée

alourdit le coût de la mise aux normes. Cela dit, selon le document présenté au Conseil de Paris en juillet 2014, les aveants liés à la prise en compte du plomb et de l'amiante dans la voirie souterraine s'élèvent respectivement à 4,5 et 8,2 millions d'euros : pas de quoi justifier la multiplication par cinq du coût global du projet.

Une complexité sous-estimée

Le même document invoque une explication plus convaincante : « la réalisation concomitante de plusieurs chantiers majeurs (Canopée, pôle transport, mises aux normes du Forum et des voiries souterraines), de surcroît en site occupé, c'est-à-dire en maintenant les activités du site et la fréquentation du public, tout en ayant pour objectif de limiter les nuisances et la gêne occasionnée tant aux riverains qu'aux utilisateurs ».

Les riverains du chantier peuvent malheureusement témoigner que, contrairement aux engagements pris lors de la concertation, une grande partie des travaux a dû être réalisée très tôt le matin ou de nuit (avec les nuisances sonores qui en découlent) parce que le Préfet de police a estimé que le survol du centre commercial par des pièces métalliques très volu-

mineuses et leur transport dans Paris en pleine journée présentaient trop de risques.

Mais comment prétendre que ces difficultés étaient imprévisibles ? Comment les architectes ont-ils pu penser sérieusement qu'un jardin sur dalle pourrait être démolé au marteau piqueur aux heures d'ouverture des commerces situés en dessous ? Qu'un bâtiment, la Canopée, dont la structure pèse autant que celle de la Tour Eiffel (7 000 tonnes) pourrait être construit au-dessus d'un centre commercial et de la première gare souterraine du monde en nombre de voyageurs sans que cela pose de problèmes de sécurité ni exige de coûteuses précautions ?

Soit ces architectes n'ont pas mesuré les contraintes de réalisation de leurs projets, soit ils les ont minorées afin de remporter les marchés, soit un peu des deux. La Ville n'a pas eu l'expertise suffisante pour détecter le problème en amont ou a choisi de fermer les yeux, et les coûts ont explosé.

Elisabeth BOURGUINAT
Secrétaire de l'association Accomplir
www.accomplir.asso.fr